

Jours et horaires d'ouverture :

C.M.P. :

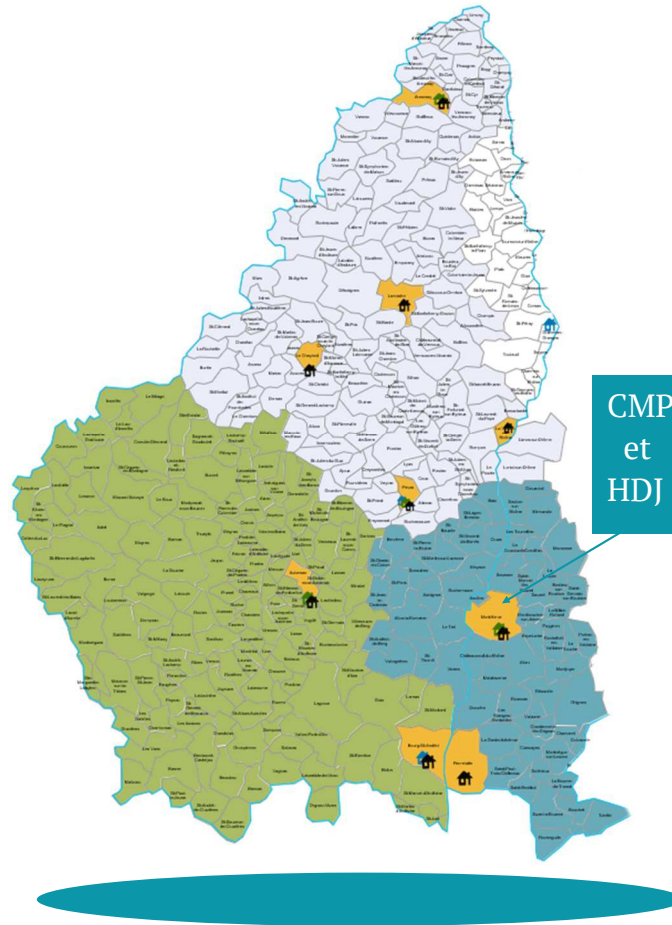


- du lundi au jeudi :
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;

- le vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30.

H.D.J. :

- du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 16 h 30



Centre Médico-Psychologique Hôpital de jour pour enfants et adolescents

103 bis chemin de Ravaly

26200 MONTE LIMAR

Tél. : 04 75 52 57 19

Mail : pedopsy-montelimar@ahsm.fr

www.ahsm.fr

Centre Médico- Psychologique et Hôpital de jour pour enfants et adolescents MONTÉLIMAR



ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ARDÈCHE - DRÔME

Médecin de l'intersecteur de pédopsychiatrie
Sud :

Cadre de santé :

Nathalie VANGANSBEKE

Secrétaire médicale :

Elisabeth BARBASTE

Centre Médico-Psychologique :

Psychologues :

Emma MINODIER

Loane ROBERT

Sandrine ROSAY

Neuropsychologue :

Kirsty REGNERY

Psychomotricienne :

Laure LALAUZE

Infirmiers(ières) :

Nicole BERTRAND

Christelle SALABURA (IPA)

Gaëlle VIALLETON

Hôpital de jour :

Psychologue :

Emma MINODIER

Orthophoniste :

Sylvie CHENAIS

Infirmiers(ières) :

Christelle CLEMENT

Anaïs FOSALVA

Ludivine MAIA

Sandrine MOURROZ

Christine PULIDO

Nathanaëlle VANDEWEYER

Le C.M.P. et l'H.D.J. accueillent des enfants présentant des troubles de la personnalité, des troubles du spectre autistique, de la relation et du développement psychoaffectif et psychomoteur de la naissance à 16 ans.

Les soins proposés au sein de ces deux structures s'appuient sur des thérapies adaptées à chaque enfant.

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

En fonction, des problématiques, et après un temps d'évaluation, différents soins sont proposés sur prescription médicale :

- psychothérapie individuelle,
- psychothérapie groupale,
- soutien à la parentalité,
- prise en charge en psychomotricité individuelle ou groupale,
- possibilité d'un suivi infirmier et/ou éducatif à visée psychothérapeutique sous prescription médicale,
- travail en partenariat avec la pédiatrie du Centre hospitalier de Montélimar,
- bilan neuropsychologique sur prescription médicale du CMP.

HÔPITAL DE JOUR

L'hôpital de jour accueille des enfants de 2 à 12 ans. Les enfants sont reçus à la journée ou à la ½ journée sur indication médicale.

L'équipe pluridisciplinaire, après un temps d'observation, élabore pour l'année le projet de soin individualisé de l'enfant visant à favoriser l'expression et la relation à autrui.

Ce projet alterne des temps avec différentes médiations, intérieures ou extérieures, des prises en charge groupales ou individuelles ainsi que des repas thérapeutiques.

L'admission peut se faire en complément à une prise en charge au C.M.P.

En accord avec la famille, un travail en collaboration avec les différents partenaires (écoles, PMI, CMS, ASE...) peut être assuré par les professionnels.

Informatique et liberté :

- Certaines données médicales et administratives, recueillies dans le cadre de la prise en charge des patients, font l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- Ces données sont transmises au médecin responsable de l'information médicale. Elles sont protégées par le secret médical ;
- Les personnes prises en charge peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification auprès du médecin responsable de l'information médicale, directement ou par l'intermédiaire du praticien responsable de la structure médicale dans laquelle ils ont reçu les soins ;
- Les personnes prises en charge ont le droit de s'opposer pour des raisons légitimes au recueil et au traitement des données nominatives les concernant, dans les conditions fixées à l'article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.